

MON DOSSIER DE CANDIDATURE

<b>Complétez votre dossier sur la plateforme Etudes en France</b>	<b>Calendrier</b> <b>Présentez-vous sans RDV à l'espace Campus France, Institut Français du Liban, rue de Damas, Beyrouth, les 30 et 31 janvier 2024 et les 2, 5, 6, 7 et 8 février 2024</b>
---	---

### 1-Constitution du dossier électronique

- Constituez votre dossier électronique sur la plateforme Études en France : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance>
- Créez un compte dans la rubrique : "Je m'inscris" et complétez l'onglet "je suis candidat" ;
- Dans la rubrique "informations personnelles", téléchargez votre photo d'identité récente et votre pièce d'identité
- Dans la rubrique "parcours et diplômes", téléchargez La description du parcours de formation, une attestation sur l'honneur indiquant que vous n'avez pas déposé au cours de la même année universitaire un dossier de candidature pour la même formation dans une autre université, une attestation sur l'honneur indiquant le nombre de candidatures antérieures déposées dans une université française et , le cas échéant, le nombre d'inscriptions en première année commune aux études de santé, en première année du premier cycle des études de médecine ou en première année du premier cycle des études de pharmacie, une lettre de motivation, vos lettres de recommandation, vos attestations de stages.
- Dans la rubrique "compétences linguistiques", téléchargez l'attestation de réussite si vous avez déjà effectué le test de langue et reçu les résultats (section mes tests de français) ou la convocation au test si vous ne l'avez pas encore passé (section Mon niveau de français). Si vous êtes titulaire du bac français, téléchargez le bac dans la section Mon niveau de français.

### 2- Dépôt du dossier et paiement des frais

Après avoir complété votre dossier jusqu'à la section Mes compétences linguistiques, vous devez impérativement vous présenter à l'espace Campus France, Institut Français du Liban, rue de Damas, Beyrouth, les 10, 11, 12, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29 et 30 janvier 2024, entre 10 h et 12h30.

Les frais de dossier de la procédure de « dispense d'études » s'élèvent à **300€**, payables en euros et en espèces à la caisse de l'Institut français du Liban, le jour du dépôt de votre dossier.

### 3. Transmission des dossiers

Campus France Liban transmettra votre dossier à l'établissement sélectionné.

L'établissement auquel vous avez postulé vous répondra directement par mail à l'adresse électronique mentionnée dans votre dossier.

### 4. Attestation pré-consulaire

Une fois admissible, vous devez vous présenter à l'espace Campus France pour retirer votre attestation pré-consulaire requise pour une demande de visa.

### 5. Visa concours ou étudiant

La demande de visa se fait auprès du Consulat Général de France à Beyrouth. Pour faire une demande, prenez rendez-vous sur le site internet de TLS Contact. Pour plus de détails sur les différentes procédures, consultez les tutoriels mis à disposition en ligne sur le site de l'Ambassade de France au Liban ou le site de Campus France Liban.

Retrouvez-nous sur :

## **Guide de la procédure hors DAP**

## **Guide de la plateforme**

## **Guide de la plateforme EeF**